Entrée express – Rapport de fin d’exercice 2020

Table des matières

Liste des figures 3
Liste des tableaux 3
Aperçu du système Entrée express 5
Fonctionnement du système Entrée express 5
Quoi de neuf pour 2020? 6
Personnes ayant soumis un profil d'Entrée express 7
Accès au bassin d'Entrée express 8
Qui avons-nous invité à présenter une demande de résidence permanente au moyen d'Entrée express? 11
Qui a présenté une demande de résidence permanente par l'intermédiaire d'Entrée express? 36
Combien de temps fallait-il pour traiter une demande présentée au titre d'Entrée express? 37
Qui étaient les personnes admises dans le cadre d'Entrée express et où devaient-elles s'établir? 38
Conclusion 42

Liste des figures

Figure 1 : Présentation des profils, 2018-2020 7

Liste des tableaux

Tableau 1 : Profils soumis à Entrée express selon le sexe 7
Tableau 2 : Répartition des notes du SCG pour les profils admissibles au moment de la soumission 8
Tableau 3 : Profils admissibles soumis selon le type de points supplémentaires 9
Tableau 4 : Profils admissibles soumis sans aucun point supplémentaire selon le sexe 9
Tableau 5 : Profils admissibles soumis avec points supplémentaires pour un emploi réservé selon le sexe 10
Tableau 6 : Profils admissibles soumis avec des points supplémentaires pour des études au Canada selon le sexe 10
Tableau 7 : Profils admissibles soumis avec points supplémentaires pour la maîtrise du français selon le sexe 10
Tableau 8 : Profils admissibles soumis avec points supplémentaires pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada selon le sexe 11
Tableau 9 : Invitations envoyées aux candidats en 2020 par programme d'immigration économique 12
Tableau 10 : Invitations à présenter une demande selon le programme, pour les hommes 13
Tableau 11 : Invitations à présenter une demande selon le programme, pour les femmes 13
Tableau 12 : Invitations envoyées selon l'âge, 2018, 2019 et 2020 14
Tableau 13 : Invitations envoyées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2018, 2019 et 2020 14
Tableau 14 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail au Canada, 2018, 2019 et 2020 15
Tableau 15 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail à l'étranger, 2018, 2019 et 2020 15
Tableau 16 : Nombre d'invitations envoyées aux personnes ayant obtenu des points supplémentaires et nombre d'invitations envoyées aux personnes qui remplissaient des critères pertinents selon le type, 2020 (ne s'excluent pas mutuellement) 16
Tableau 17 : Invitations à présenter une demande selon le critère de l'emploi réservé 17
Tableau 18 : Invitations à présenter une demande selon le critère des études au Canada 17
Tableau 19: Invitations à présenter une demande selon le critère de la maîtrise du français 18
Tableau 20 : Invitations à présenter une demande selon le critère de la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada 18
Tableau 21 : Professions principales les plus courantes, sur invitation, de 2018 à 2020 — total 18
Tableau 22 : Professions principales les plus courantes, sur invitation de 2018 à 2020 — hommes 20
Tableau 23 : Professions principales les plus courantes, sur invitation, de 2018 à 2020 — femmes 22
Tableau 24 : Emplois réservés les plus courants, sur invitation, de 2018 à 2020 — total 25
Tableau 25 : Emplois réservés les plus courants, sur invitation, de 2018 à 2020, hommes 27
Tableau 26 : Emplois réservés les plus courants, sur invitation, de 2018 à 2020, femmes 30
Tableau 27 : Principaux pays de résidence chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – total 32
Tableau 28 : Principaux pays de résidence chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – hommes 32

Tableau 29 : Principaux pays de résidence chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – femmes 33
Tableau 30 : Principaux pays de citoyenneté chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – total 34
Tableau 31 : Principaux pays de citoyenneté chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – hommes 35
Tableau 32 : Principaux pays de citoyenneté chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – femmes 35
Tableau 33 : Demandes par programme, demandeurs principaux, 2020 36
Tableau 34 : Demandes de résidence permanente reçues par l'intermédiaire d'Entrée express, par province de destination, demandeurs principaux, 2019 et 2020 37
Tableau 35 : Délais de traitement* des demandes présentées au titre d'Entrée express, par année et selon la catégorie d'immigration, en mois 37
Tableau 36 : Admissions (nombre total de personnes) par programme dans le cadre d'Entrée express 38
Tableau 37 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express par programme, hommes 39
Tableau 38 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express par programme, femmes 39
Tableau 39 : Admissions (nombre total de personnes) selon les principaux pays de citoyenneté 39
Tableau 40 : Admissions (nombre total de personnes) par l'intermédiaire d'Entrée express 40
Tableau 41 : Admissions au titre du Programme des candidats des provinces (nombre total de personnes) par l'intermédiaire d'Entrée express 41
Tableau 42 : Admissions liées au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), à la Catégorie de l'expérience canadienne et au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express 41

Aperçu du système Entrée express

Lancé en janvier 2015, Entrée express est le système phare de gestion des demandes du Canada pour le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), la catégorie de l'expérience canadienne et une partie du Programme des candidats des provinces. Comme il est indiqué ci-après, Entrée express permet au gouvernement du Canada de gérer la réception des demandes de résidence permanente dans le cadre de ces principaux programmes d'immigration économique, tout en favorisant la sélection des personnes qui sont les plus susceptibles de réussir au Canada.

Comme pour les rapports antérieurs, le rapport de fin d'année 2020 d'Entrée express donne un aperçu du système et présente des données pour toutes les étapes liées à son processus, ce qui comprend la soumission d'un profil, les invitations à présenter une demande, la présentation de demandes, les délais de traitement et les admissions. Dans l'ensemble du rapport, des données antérieures ventilées[1] selon le sexe sont présentées avec les chiffres de 2020 pour offrir davantage de contexte.

Fonctionnement du système Entrée express

Le système Entrée express permet de gérer les demandes de résidence permanente en deux étapes. D'abord, les personnes expriment leur intérêt à immigrer au Canada en remplissant un profil en ligne, qui fait l'objet d'une vérification par voie électronique, ce qui permet de déterminer si elles sont admissibles au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ou à la catégorie de l'expérience canadienne. Les personnes qui remplissent les critères d'admissibilité d'au moins un de ces programmes[2] sont ajoutées au bassin d'Entrée express et obtiennent une note du Système de classement global (SCG) en fonction des renseignements contenus dans leur profil par rapport à des critères de notation transparents. Les candidats dans le bassin sont classés les uns par rapport aux autres selon leur note du SCG.

Ensuite, des instructions ministérielles sont régulièrement publiées sur le site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) précisant le nombre d'invitations à présenter une demande (IPD) de résidence permanente qui seront envoyées aux candidats dans le bassin d'Entrée express à une date donnée. L'instruction ministérielle précise également le ou les programmes d'immigration économique auxquels s'appliquera la ronde d'IPD pour Entrée express. Pour chaque ronde, les invitations sont envoyées aux candidats, selon l'ordre décroissant des notes du SCG, jusqu'à ce que le nombre maximal d'invitations précisé dans l'instruction ministérielle connexe soit atteint. Le profil des candidats qui n'ont pas reçu d'IPD, ou qui ont décliné l'IPD, demeure dans le bassin pendant une période maximale de 12 mois.

Les candidats ayant reçu une IPD disposent de 90 jours afin de refuser l'invitation ou de soumettre une demande de résidence permanente en ligne à IRCC. Les candidats qui reçoivent une IPD, mais qui n'y donnent pas suite dans le délai de 90 jours, sont retirés du bassin. À la réception de la demande, un agent d'immigration l'évalue afin de vérifier la note du SCG attribuée au candidat et son admissibilité au programme et à la résidence permanente. Si l'agent d'immigration juge que toutes les conditions sont remplies et que les demandeurs ne sont pas interdits de territoire, ces derniers obtiennent un visa de résident permanent. Les demandeurs et les membres de leur famille qui les accompagnent deviennent des résidents permanents lorsqu'ils sont admis au Canada. La norme de traitement des demandes présentées au titre d'Entrée express est de six mois dans 80 % des cas. Ce délai de traitement débute le jour de la réception de la demande dûment remplie et se termine lorsqu'un agent d'immigration prend une décision définitive.

Le SCG est la pierre angulaire du système de gestion des demandes d'Entrée express. La note du SCG comprend deux éléments : des points de base et des points supplémentaires. Un candidat non accompagné d'un époux[3] peut obtenir jusqu'à 600 points pour les éléments de base, selon ses caractéristiques sur le plan du capital humain (p. ex. l'âge, le niveau d'études, les compétences en langues officielles et l'expérience de travail). Ces facteurs contribuent à évaluer le potentiel de réussite d'un candidat sur le marché du travail canadien.

En ce qui concerne les points supplémentaires, un candidat peut obtenir des points s'il a été désigné par une province ou un territoire (600 points), s'il dispose d'un emploi réservé (50 ou 200 points), s'il possède un diplôme d'études postsecondaires canadien (15 ou 30 points), s'il maîtrise le français (25 ou 50 points), ou s'il a un frère ou une sœur au Canada (15 points)[4]. Les points supplémentaires augmentent la probabilité qu'un candidat donné reçoive une IPD, mais ils ne peuvent pas à eux seuls l'assurer, à l'exception des points pour une nomination provinciale ou territoriale, laquelle est suffisante pour garantir à coup sûr une IPD au cours de la ronde suivante, qui comprend le Programme des candidats des provinces.

Les candidats dans le bassin d'Entrée express peuvent, et dans certains cas doivent, mettre à jour leur profil en fonction de tout changement de leur situation, ce qui peut déclencher un nouveau calcul de la note du SCG. Certaines mises à jour s'enclenchent automatiquement, notamment à l'anniversaire de la personne ou à l'expiration des résultats de l'évaluation des compétences linguistiques. Par conséquent, les candidats peuvent prendre des mesures afin d'augmenter leur note du SCG, ce qui accroît la probabilité qu'ils soient sélectionnés aux fins de réception d'une IPD. Par exemple, un candidat peut renforcer ses compétences dans une langue officielle, obtenir un emploi réservé ou présenter une évaluation des diplômes d'études pour des diplômes obtenus à l'étranger.

La note maximale du SCG que peut obtenir un candidat s'élève à 1 200 points, soit 600 points de base et 600 points supplémentaires. Les renseignements fournis à l'étape du profil pour le calcul de la note du SCG sont déclarés par le candidat et doivent être appuyés par des documents adéquats à l'étape de la présentation de la demande. Sinon, la demande pourrait faire l'objet d'un refus.

Quoi de neuf pour 2020?

La pandémie de COVID-19 constitue un défi sans précédent pour les Canadiens, les nouveaux arrivants et le programme d'immigration du Canada, y compris Entrée express. En 2020, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a réagi rapidement afin d'adapter son système Entrée express aux nouvelles conditions imposées par la pandémie. La période de validité d'une invitation à présenter une demande de résidence permanente est passée de 60 à 90 jours afin de donner aux clients plus de temps pour préparer leur demande, et ce, afin de tenir compte des nouveaux défis liés à la pandémie relativement à l'obtention des documents nécessaires. De plus, IRCC a ciblé ses invitations à présenter une demande pour les candidats des programmes de la catégorie de l'expérience canadienne et du Programme des candidats des provinces, qui sont plus susceptibles d'être physiquement établis au Canada et donc moins touchés par les restrictions à la frontière. Malgré les répercussions graves et prolongées de la COVID-19, le nombre d'invitations à présenter une demande au moyen du programme Entrée express a été supérieur en 2020 par rapport à toute année précédente.

IRCC a également augmenté le nombre de points offerts aux candidats francophones et bilingues dans le bassin d'Entrée express. À compter du 20 octobre 2020, le nombre de points attribués par l'entremise d'Entrée express est passé de 15 à 25 points pour les candidats francophones et de 30 à 50 points pour les candidats bilingues. Ce changement augmente la probabilité que ces candidats reçoivent une invitation à venir au Canada dans le cadre des programmes d'immigration économique et aide le gouvernement du Canada à atteindre son objectif de 4,4 % d'immigrants francophones hors Québec d'ici 2023.

Personnes ayant soumis un profil d'Entrée express

En 2020, près de 360 998 profils d'Entrée express ont été soumis grâce au système, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à 2019 et de 30 % depuis 2018 (figure 1). Parmi les profils soumis en 2020, 74 % des candidats étaient admissibles à au moins un des programmes fédéraux gérés par Entrée express (Programme des travailleurs qualifiés [fédéral], Programme des travailleurs de métiers spécialisés [fédéral] ou catégorie de l'expérience canadienne); cela correspond à une tendance à la hausse depuis 2019 (72 %) et 2018 (70 %).

Figure 1 : Présentation des profils, 2018-2020

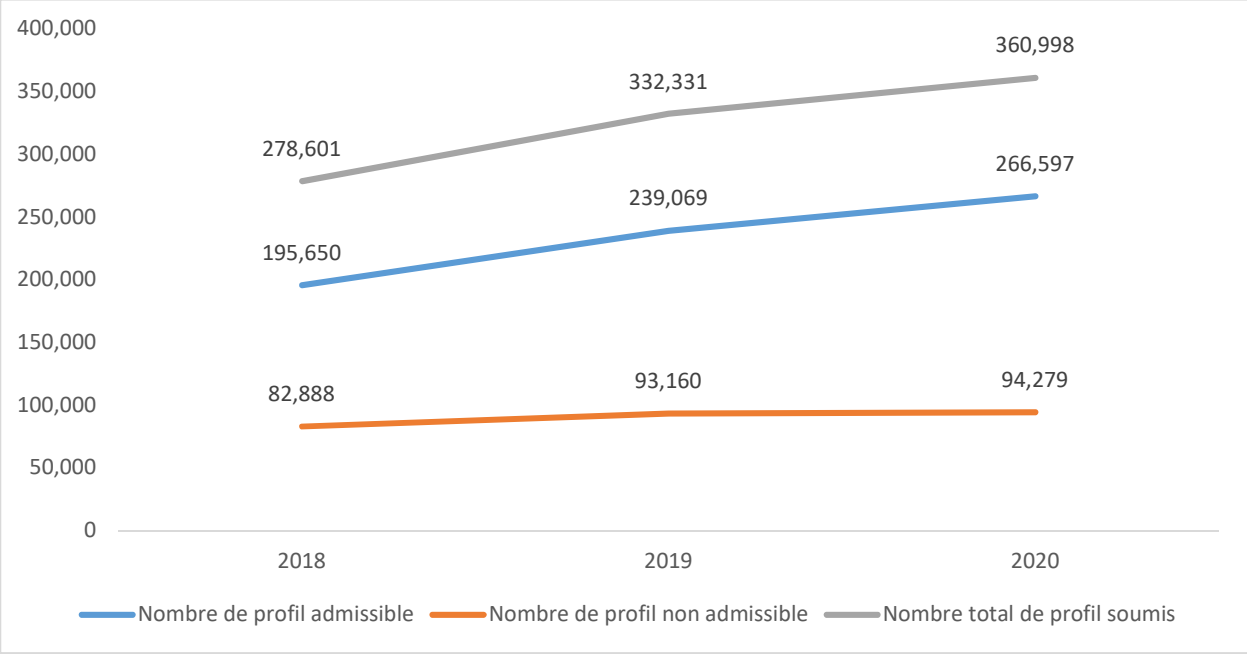

Comme l'indique le tableau 1, en 2020, plus de profils ont été soumis par des hommes (207 202) que par des femmes (153 674). Les femmes ont soumis une proportion légèrement supérieure du nombre total de profils en 2020 (43 %), poursuivant une tendance à la hausse par rapport à 2019 (41 %) et à 2018 (39 %). Une proportion plus élevée de profils soumis en 2020 par les femmes étaient admissibles à au moins un programme (77 %) comparativement à ceux soumis par les hommes (71 %), comme ça a été le cas en 2019 (76 % contre 69 %) et en 2018 (74 % contre 68 %).

En 2020, 64 profils ont été soumis par des personnes dont le sexe n'était pas précisé; 58 profils ont été soumis par des personnes qui ont indiqué un sexe autre. En raison de ce faible nombre, les données présentées ci-dessous ne sont pas ventilées selon le sexe dans la catégorie « non précisé » ou « autre ».

Tableau 1 : Profils soumis à Entrée express selon le sexe

Issue du profil	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes						
Admissibles	114 715	68 %	135 359	69 %	147 661	71 %
Non admissibles	54 401	32 %	59 572	31 %	59 541	29 %

Total*	**169 116**	**100 %**	**194 931**	**100 %**	**207 202**	**100 %**
Femmes						
Admissibles	80 935	74 %	103 710	76 %	118 936	77 %
Non admissibles	28 487	26 %	33 588	24 %	34 738	23 %
Total*	**109 422**	100 %	**137 298**	100 %	**153 674**	100 %
Admissibles	195 670	70 %	239 115	72 %	266 658	74 %
Non admissibles	82 931	30 %	93 216	28 %	94 340	26 %
Total*	**278 601**	**100 %**	**332 331**	**100 %**	**360 998**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Veuillez noter que les données sont opérationnelles et peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés les années précédentes.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé (2018 : 63, 2019 : 102, 2020 : 122).

Accès au bassin d'Entrée express

Le tableau 2 présente la répartition des notes du SCG pour les profils de candidats admissibles au moment de la soumission. Chaque année, les notes du SCG étaient concentrées dans la fourchette de 301 à 500. En 2020, la proportion de profils de candidats admissibles dans la fourchette de 451 à 500 a connu une augmentation manifeste, passant de 18 %, en 2018, à 22 % en 2019, pour atteindre 27 %, en 2020. Il est important de souligner que le bassin d'Entrée express est dynamique et que la répartition des notes du SCG change chaque fois qu'un profil admissible est soumis ou mis à jour, ou qu'il expire.

Tableau 2 : Répartition des notes du SCG pour les profils admissibles au moment de la soumission

Fourchette de notes du SCG	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
701-1200	4	< 1 %	7	< 1 %	15	< 1 %
651-700	32	< 1 %	35	< 1 %	38	< 1 %
601-650	90	< 1 %	96	< 1 %	146	< 1 %
551-600	413	< 1 %	426	< 1 %	672	< 1 %
501-550	2 982	2 %	3 797	2 %	6 053	2 %
451-500	35 853	18 %	53 532	22 %	71 232	27 %
401-450	62 856	32 %	67 444	28 %	73 812	28 %
351-400	56 634	29 %	69 614	29 %	72 129	27 %
301-350	30 650	16 %	37 592	16 %	36 112	14 %
251-300	4 186	2 %	4 783	2 %	4 856	2 %
201-250	1 205	1 %	1 133	< 1 %	1 081	< 1 %
151-200	567	< 1 %	492	< 1 %	390	< 1 %
101-150	154	< 1 %	140	< 1 %	113	< 1 %
1-100	45	< 1 %	24	< 1 %	9	< 1 %
Total	**195 670**	**100 %**	**239 115**	**100 %**	**266 658**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Des personnes qui ont soumis des profils admissibles en 2020, une majorité (63 %) ne remplit pas les critères pour des points supplémentaires au moment de la soumission, ce qui représente une réduction graduelle depuis 2018 (71 %) (tableau 3)[5]. Les candidats ont continué de répondre le plus souvent aux critères d'études au Canada (17 %) et de présence des frères et sœurs au Canada (13 %), et le critère des études au Canada a connu une croissance importante. La proportion de candidats dans le bassin d'Entrée express qui remplissent les critères d'obtention de points supplémentaires, car ils avaient un frère ou une sœur au Canada et maîtrisaient le français[6], est demeurée stable au cours des trois dernières années, après l'introduction de ces types de points en juin 2017.

Tableau 3 : Profils admissibles soumis selon le type de points supplémentaires

Type de points supplémentaires	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Aucun point supplémentaire	138 143	71 %	164 740	69 %	168 565	63 %
Emploi réservé	9 694	5 %	12 841	5 %	18 091	7 %
Études au Canada	22 453	11 %	30 055	13 %	45 529	17 %
Maîtrise du français	7 180	4 %	9 356	4 %	12 806	5 %
Frère ou soeur au Canada	23 590	12 %	29 670	12 %	33 403	13 %
Total*	**195 670**		**239 115**		**266 658**	

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Veuillez noter que les données sont de nature opérationnelle et peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés les années précédentes.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé.
Le nombre de profils avec chaque type de points supplémentaires ne correspond pas au nombre total de profils, et la somme des pourcentages par type de points supplémentaires ne correspond pas à 100 %, car un candidat peut recevoir un maximum de 600 points supplémentaires. Les candidats ayant un certificat de nomination provinciale (valant 600 points) peuvent répondre aux critères pour plus d'un type de points supplémentaires sans toutefois les recevoir.

En 2020, les hommes ne remplissaient aucun critère lié aux points supplémentaires dans une proportion supérieure aux femmes au moment de soumettre un profil admissible, bien que cette différence entre les sexes ait quelque peu diminué depuis 2018 (tableau 4).

Tableau 4 : Profils admissibles soumis sans aucun point supplémentaire selon le sexe

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	81 011	59 %	92 670	56 %	92 434	55 %
Femmes	57 122	41 %	72 043	44 %	76 104	45 %
Total*	**138 143**	**100 %**	**164 740**	**100 %**	**168 565**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Veuillez noter que les données sont de nature opérationnelle et peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés les années précédentes.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé (2018 : 10, 2019 : 27, 2020 : 27).

Les études au Canada et la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada étaient les critères de points supplémentaires remplis dans la plus grande mesure par les hommes et les femmes en 2020 (tableaux 5 à 8)[7]. Bien que les hommes et les femmes aient tendance à répondre au critère de chaque type de points supplémentaires dans une proportion relative de leur représentation globale parmi les personnes ayant un profil admissible, une proportion de beaucoup supérieure d'hommes remplissent le critère des points supplémentaires liés à un emploi réservé.

Tableau 5 : Profils admissibles soumis avec points supplémentaires pour un emploi réservé selon le sexe

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	6 999	72 %	9 113	71 %	12 305	68 %
Femmes	2 695	28 %	3 726	29 %	5 780	32 %
Total*	**9 694**	**100 %**	**12 841**	**100 %**	**18 091**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Veuillez noter que les données sont de nature opérationnelle et peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés les années précédentes.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé (2018 : 0, 2019 : 2, 2020 : 6).

Tableau 6 : Profils admissibles soumis avec des points supplémentaires pour des études au Canada selon le sexe

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	13 194	59 %	17 297	58 %	25 768	57 %
Femmes	9 255	41 %	12 749	42 %	19 741	43 %
Total*	**22 453**	**100 %**	**30 055**	**100 %**	**45 529**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Veuillez noter que les données sont de nature opérationnelle et peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés les années précédentes.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé (2018 : 4, 2019 : 9, 2020 : 20).

Tableau 7 : Profils admissibles soumis avec points supplémentaires pour la maîtrise du français selon le sexe

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	3 990	56 %	4 941	53 %	6 476	51 %
Femmes	3 189	44 %	4 412	47 %	6 329	49 %
Total*	**7 180**	**100 %**	**9 356**	**100 %**	**12 806**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Veuillez noter que les données sont de nature opérationnelle et peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés les années précédentes.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé (2018 : 1, 2019 : 3, 2020 : 1).

Tableau 8 : Profils admissibles soumis avec points supplémentaires pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada selon le sexe

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	12 670	54 %	15 679	53 %	17 120	51 %
Femmes	10 915	46 %	13 983	47 %	16 272	49 %
Total*	**23 590**	**100 %**	**29 670**	**100 %**	**33 403**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Veuillez noter que les données sont de nature opérationnelle et peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres déclarés les années précédentes.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé (2018 : 5, 2019 : 8, 2020 : 11).

Qui avons-nous invité à présenter une demande de résidence permanente au moyen d'Entrée express?

Comme le montre le tableau 9, IRCC a tenu 37 rondes d'IPD et a envoyé 107 350 invitations en 2020, soit une augmentation de 26 % par rapport aux 85 300 invitations envoyées en 2019[8]. En 2020, plus de la moitié (54 %) de toutes les invitations ont été envoyées dans le cadre de la catégorie de l'expérience canadienne, ce qui constitue une augmentation importante par rapport à 2019 (36 %) et reflète le passage d'IRCC à des rondes d'invitations propres à la catégorie de l'expérience canadienne suivant la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la proportion d'invitations envoyées en 2020 dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) est passée de 45 % en 2019 à 32 %, et la proportion d'invitations envoyées dans le cadre du Programme des candidats des provinces a également diminué, passant de 18 % en 2019 à 13 % en 2020.

Des 37 rondes d'invitations tenues en 2020, 21 concernaient des programmes en particulier, ce qui signifie que seuls les candidats admissibles à un programme particulier ont été invités à présenter une demande de résidence permanente. Dans le cadre de 10 de ces rondes, on a invité des candidats admissibles à la catégorie de l'expérience canadienne, tandis que dans 10 autres rondes, on a invité des candidats liés au Programme des candidats des provinces. Les seuils de passage du SCG variaient de 687 à 808 pour les rondes propres au Programme des candidats des provinces (médiane = 719) et de 431 à 467 pour les rondes propres à la catégorie de l'expérience canadienne (médiane = 447). Il y a également eu une ronde propre au programme pour les candidats admissibles au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), avec un seuil de 415. Ces rondes d'IPD visant un programme en particulier ont été effectuées conformément aux instructions ministérielles connexes.

À l'exclusion de ces rondes d'IPD propres à un programme, le seuil de passage du SCG allait de 468 à 478 en 2020 (médiane = 471,5), comparativement à 438 à 475 pour les rondes d'IPD non liées à un programme particulier en 2019 (médiane = 461). L'augmentation du seuil de passage médian du SCG donne à penser que le bassin d'Entrée express est devenu plus concurrentiel en 2020 pour les candidats qui étaient admissibles à l'invitation dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et du

Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), en raison des efforts déployés par IRCC afin de cibler les invitations destinées aux candidats d'Entrée express au Canada.

Tableau 9 : Invitations envoyées aux candidats en 2020 par programme d'immigration économique

Date d'envoi de l'invitation à présenter une demande	Type de ronde*	Note de passage du SCG	Catégorie de l'expérience canadienne (CEC)	Candidats des provinces et des territoires (PCP)	Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF)	Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (PTMSF)	Total
2020-01-08	Générale	473	1 385	734	1 281	0	3 400
2020-01-22	Générale	471	1 212	915	1 273	0	3 400
2020-02-05	Générale	472	1 546	658	1 296	0	3 500
2020-02-19	Générale	470	1 822	663	2 015	0	4 500
2020-03-04	Générale	471	1 733	714	1 453	0	3 900
2020-03-18	PCP	720	0	668	0	0	668
2020-03-23	CEC	467	3 232	0	0	0	3 232
2020-04-09	PCP	698	0	606	0	0	606
2020-04-09	CEC	464	3 294	0	0	0	3 294
2020-04-15	PCP	808	0	118	0	0	118
2020-04-16	CEC	455	3 782	0	0	0	3 782
2020-04-29	PCP	692	0	589	0	0	589
2020-04-30	CEC	452	3 311	0	0	0	3 311
2020-05-13	PCP	718	0	529	0	0	529
2020-05-14	CEC	447	3 371	0	0	0	3 371
2020-05-27	PCP	757	0	385	0	0	385
2020-05-28	CEC	440	3 515	0	0	0	3 515
2020-06-10	PCP	743	0	341	0	0	341
2020-06-11	CEC	437	3 559	0	0	0	3 559
2020-06-24	PCP	696	0	392	0	0	392
2020-06-25	CEC	431	3 508	0	0	0	3 508
2020-07-08	Générale	478	591	422	2 887	0	3 900
2020-07-22	PCP	687	0	557	0	0	557
2020-07-23	CEC	445	3 343	0	0	0	3 343
2020-08-05	Générale	476	911	582	2 407	0	3 900
2020-08-06	PTMSF	415	0	0	0	250	250
2020-08-19	PCP	771	0	600	0	0	600
2020-08-20	CEC	454	3 300	0	0	0	3 300
2020-09-02	Générale	475	1 083	453	2 664	0	4 200
2020-09-16	Générale	472	1 453	441	2 305	1	4 200
2020-09-30	Générale	471	1 474	539	2 187	0	4 200
2020-10-14	Générale	471	1 673	486	2 341	0	4 500

2020-11-05	Générale	478	1 807	1 037	1 656	0	4 500
2020-11-18	Générale	472	1 951	439	2 610	0	5 000
2020-11-25	Générale	469	1 676	258	3 066	0	5 000
2020-12-09	Générale	469	2 089	530	2 381	0	5 000
2020-12-23	Générale	468	1 580	553	2 867	0	5 000
Total			**58 201**	**14 209**	**34 689**	**251**	**107 350**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
* Les rondes peuvent être générales ou être propres à un programme. Dans le cas d'une ronde générale, les invitations sont envoyées aux candidats des quatre programmes gérés dans le cadre d'Entrée express.

Dans l'ensemble, comme le montrent les tableaux 10 et 11, les hommes ont reçu plus de la moitié des invitations envoyées en 2020 (57 %). Cela correspond à la représentation la plus importante des hommes dans les profils admissibles soumis en 2020 (55 %; chiffres du tableau 1). Le modèle des invitations par programme a fonctionné de manière semblable pour les hommes et les femmes — les deux sexes ont reçu le plus grand nombre d'invitations au titre de la catégorie de l'expérience canadienne et le moins d'invitations au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés. Bien que le nombre d'hommes invités à présenter une demande dans le cadre du Programme des candidats des provinces soit resté stable par rapport à 2019, le nombre de femmes invitées dans le cadre du même programme a diminué de 11 %. Pour les femmes et les hommes, les invitations dans le cadre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ont connu une baisse de 75 % de 2019 à 2020. De 2018 à 2020, 28 invitations ont été envoyées à des candidats de sexe non précisé et neuf invitations ont été envoyées à un candidat de sexe « autre ». En raison de ces faibles nombres, les données présentées ci-dessous ne sont pas ventilées selon le sexe dans les catégories « non précisé » et « autre ». Le nombre d'invitations envoyées à des candidats de sexe non spécifié ou « autre » était de 6 en 2018, de 5 en 2019 et de 26 en 2020.

Tableau 10 : Invitations à présenter une demande selon le programme, pour les hommes

Programme	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Catégorie de l'expérience canadienne	18 583	35 %	18 184	37 %	33 763	56 %
Candidats des provinces et des territoires	6 931	13 %	8 962	18 %	8 909	15 %
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	26 231	50 %	21 153	43 %	17 853	29 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	729	1 %	765	2 %	195	0 %
Total	**52 474**	**100 %**	**49 064**	**100 %**	**60 720**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 11 : Invitations à présenter une demande selon le programme, pour les femmes

Programme	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020

Catégorie de l'expérience canadienne	11 987	32 %	12 378	34 %	24 416	52 %
Candidats des provinces et des territoires	3 871	10 %	5 966	16 %	5 298	11 %
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	21 287	57 %	17 652	49 %	16 834	36 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	175	0 %	235	1 %	56	0 %
Total	**37 320**	**100 %**	**36 231**	**100 %**	**46 604**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Les caractéristiques sociodémographiques des candidats invités à présenter une demande de résidence permanente ont changé considérablement de 2019 à 2020, ce qui reflète les répercussions de la nouvelle approche concernant les invitations au Canada (les tableaux 12 à 15). De 2019 à 2020, la part des invitations envoyées aux candidats âgés de 20 à 29 ans (la catégorie d'âge associée au plus grand nombre de points dans le cadre du SCG) est passée d'un peu plus de la moitié à près des deux tiers. Les candidats invités à présenter une demande de résidence permanente en 2020 étaient légèrement moins instruits que ceux des années précédentes, et moins de titulaires de maîtrise ou de diplôme professionnel menant à l'admission à la profession ont reçu des invitations; cependant, dans l'ensemble, les candidats qui ont reçu des invitations à présenter une demande sont demeurés très instruits : plus de 90 % d'entre eux revendiquent des diplômes d'études postsecondaires d'une durée d'au moins trois ans. En 2020, davantage d'invitations ont été envoyées à des candidats ayant une ou deux années d'expérience de travail au Canada admissible, tandis que moins de candidats ayant une expérience de travail importante à l'étranger ont été invités à présenter une demande.

Tableau 12 : Invitations envoyées selon l'âge, 2018, 2019 et 2020

Groupe d'âge	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
19-29	46 038	51 %	47 165	55 %	67 933	63 %
30-34	30 281	34 %	26 692	31 %	25 726	24 %
35-39	10 045	11 %	8 078	9 %	9 158	9 %
40-44	2 246	3 %	2 260	3 %	3 011	3 %
+ de 45	1 190	1 %	1 101	1 %	1 519	1 %
Total	**89 800**	**100 %**	**85 300**	**100 %**	**107 350**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 13 : Invitations envoyées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2018, 2019 et 2020

Niveau de scolarité	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Études secondaires ou niveau inférieur	1 441	2 %	1 158	1 %	923	1 %

Diplôme d'études postsecondaires d'un an ou de deux ans	4 291	5 %	4 395	5 %	7 552	7 %
Diplôme d'études postsecondaires – programme de trois ans ou plus	37 635	42 %	35 780	42 %	49 661	46 %
Maîtrise ou diplôme professionnel menant à l'admission à la profession	43 008	48 %	40 673	48 %	45 521	42 %
Doctorat	3 425	4 %	3 294	4 %	3 693	3 %
Total	**89 800**	**100 %**	**85 300**	**100 %**	**107 350**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 14 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail au Canada, 2018, 2019 et 2020

Niveau d'expérience	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Aucune expérience de travail ou expérience inférieure à un an	53 460	60 %	47 733	56 %	41 958	39 %
1 an	24 964	28 %	26 054	31 %	43 334	40 %
2 ans	8 456	9 %	8 951	10 %	17 883	17 %
3 ans	1 790	2 %	1 618	2 %	3 035	3 %
4 ans	613	1 %	504	1 %	616	1 %
5 ans ou plus	517	1 %	440	1 %	524	0 %
Total	**89 800**	**100 %**	**85 300**	**100 %**	**107 350**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 15 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail à l'étranger, 2018, 2019 et 2020

Niveau d'expérience	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Aucune expérience de travail ou expérience inférieure à un an	18 938	21 %	17 762	21 %	33 751	31 %
1 an	7 292	8 %	6 101	7 %	8 310	8 %
2 ans	6 909	8 %	4 995	6 %	5 619	5 %
3 ans	12 136	14 %	15 189	18 %	18 605	17 %
4 ans	9 871	11 %	11 016	13 %	12 227	11 %
5 ans ou plus	34 654	39 %	30 237	35 %	28 838	27 %
Total	**89 800**	**100 %**	**85 300**	**100 %**	**107 350**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Le tableau 16 fournit des renseignements sur a) le nombre d'invitations envoyées aux candidats ayant obtenu des points supplémentaires dans chaque catégorie et b) le nombre d'invitations envoyées aux candidats qui remplissaient les critères pertinents de la catégorie, mais qui n'ont pas nécessairement obtenu de points[9]. Par exemple, en 2020, 17 249 invitations ont été envoyées à des candidats qui remplissaient les critères liés à l'emploi réservé, mais seulement 15 453 de ces candidats ont réellement obtenu les points correspondants. Des données sont fournies pour les deux conditions afin de faciliter la comparaison et de tenir compte des caractéristiques plus complètes des candidats qui ont reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente[10].

En 2020, moins du tiers des invitations à présenter une demande (28 %) ont été envoyées uniquement en fonction des caractéristiques rattachées au capital humain (c.-à-d. aux candidats qui ne répondaient pas aux critères pour les points supplémentaires), ce qui représente une diminution de 12 % depuis 2019 (tel qu'il est indiqué dans le rapport de fin d'exercice d'Entrée express de 2019).

Comparativement à tous les candidats qui ont présenté des profils admissibles en 2020 (voir le tableau 3), une plus faible proportion de candidats invités n'ont rempli aucun critère afin d'obtenir des points supplémentaires (28 % par rapport à 63 %). Plus précisément, une proportion supérieure de candidats invités répondaient aux critères pour les points liés à l'emploi réservé (16 % contre 7 %) et aux études au Canada (42 % contre 17 %) et pour les points relatifs à la maîtrise du français (7 % contre 5 %), comparativement à tous les profils admissibles présentés en 2020. Une proportion inférieure de candidats invités répondaient aux critères liés à la présence d′un frère ou d′une sœur au Canada (12 %), comparativement à tous les profils admissibles soumis (13 %).

Tableau 16 : Nombre d'invitations envoyées aux personnes ayant obtenu des points supplémentaires et nombre d'invitations envoyées aux personnes qui remplissaient des critères pertinents selon le type, 2020 (ne s'excluent pas mutuellement)

Type de points supplémentaires*	Nombre	%
Points supplémentaires attribués		
Aucun point supplémentaire ajouté	30 376	28 %
Candidat des provinces	14 209	13 %
Emploi réservé	15 453	14 %
Études au Canada	41 470	39 %
Maîtrise du français	6 157	6 %
Frère ou sœur au Canada	11 105	10 %
Critères remplis pour l'obtention des points		
Aucun point supplémentaire ajouté	30 376	28 %
Candidat des provinces	14 209	13 %
Emploi réservé	17 249	16 %
Études au Canada	45 548	42 %
Maîtrise du français	7 105	7 %
Frère ou sœur au Canada	12 827	12 %

Total	**107 350**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
* Veuillez noter que les candidats peuvent être admissibles à plusieurs autres types de points. Par conséquent, la somme des candidats par type de points supplémentaires peut dépasser le nombre total de candidats ayant reçu des points supplémentaires.

Les tableaux 17 à 20 indiquent le nombre d'invitations envoyées aux hommes et aux femmes qui remplissent les critères pour obtenir chaque type de points supplémentaires, que les candidats aient effectivement obtenu ces points ou non. En général, la proportion de candidats invités de sexe masculin par rapport aux candidats invités de sexe féminin qui répondent aux critères pour chaque type de points supplémentaires correspond à peu près à la proportion de profils admissibles soumis par les hommes et par les femmes (p. ex. en 2020, 55 % des profils admissibles ont été soumis par des hommes, et 45 % par des femmes; voir les chiffres au tableau 1). Toutefois, en 2020, une proportion considérablement plus élevée de candidats ayant obtenu des points pour un emploi réservé qui ont reçu une invitation à présenter une demande étaient des hommes (66 %) par rapport au nombre de femmes (34 %).

Tableau 17 : Invitations à présenter une demande selon le critère de l'emploi réservé

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	6 681	72 %	7 633	70 %	11 300	66 %
Femmes	2 627	28 %	3 272	30 %	5 943	34 %
Total*	**9 308**	**100 %**	**10 905**	**100 %**	**17 249**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé.

Tableau 18 : Invitations à présenter une demande selon le critère des études au Canada

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	13 610	59 %	13 878	58 %	25 898	57 %
Femmes	9 283	41 %	9 973	42 %	19 635	43 %
Total*	**22 897**	**100 %**	**23 853**	**100 %**	**45 548**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé.

Tableau 19: Invitations à présenter une demande selon le critère de la maîtrise du français

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	**2 567**	56 %	**2 887**	52 %	**3 529**	50 %
Femmes	**2 055**	44 %	**2 631**	48 %	**3 575**	50 %
Total*	**4 623**	**100 %**	**5 518**	**100 %**	**7 105**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé.

Tableau 20 : Invitations à présenter une demande selon le critère de la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada

Sexe	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Hommes	**5 637**	54 %	**5 259**	53 %	**6 558**	51 %
Femmes	**4 842**	46 %	**4 739**	47 %	**6 263**	49 %
Total*	**10 479**	100 %	**10 001**	100 %	**12 827**	100 %

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé.

Tout comme en 2018 et en 2019, au sein des candidats invités à présenter une demande de résidence permanente, les professions qui dominaient étaient celles des technologies de l'information et des services financiers et aux entreprises. Toutefois, en 2020, nous avons observé une croissance importante des professions, comme les superviseurs des services d'alimentation et les adjoints administratifs, probablement en raison du passage à des rondes d'invitations propres à la catégorie de l'expérience canadienne à la suite de la déclaration de pandémie (tableau 21).

Tableau 21 : Professions principales les plus courantes, sur invitation, de 2018 à 2020 — total

Profession principale	Type de compétence	2018	Profession principale	Type de compétence	2019	Profession principale	Type de compétence	2020
2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	6126	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	6529	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	6665
2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	5429	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	4645	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	4846

2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	3450	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	3819	2174 Programmeurs/p rogrammeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	4661
1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	2483	1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	2607	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	4228
1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	2335	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	2407	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	4041
1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	2049	1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1838	1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	2623
4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	1942	1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1808	1221 Agents/agentes d'administration	B	2366
1112 Analystes financiers/ analystes financières et analystes en placements	A	1921	1221 Agents/agentes d'administration	B	1694	1123 Professionnels/pr ofessionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	2327
1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1915	4011 Professeurs/ professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire	A	1684	1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/ teneuses de livres	B	2128
0124 Directeurs/ directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	1775	0124 Directeurs/ directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	1588	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	2119
1221 Agents/agentes d'administration	B	1456	1112 Analystes financiers/ analystes financières et analystes en placements	A	1549	2282 Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	B	2043

6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	1435	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	1544	4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	1823
0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	1409	1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/ teneuses de livres	B	1484	2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	1767
2132 Ingénieurs mécaniciens/ ingénieures mécaniciennes	A	1274	2132 Ingénieurs mécaniciens/ ingénieures mécaniciennes	A	1416	0621 Directeurs/ directrices — commerce de détail et de gros	0	1699
1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/ teneuses de livres	B	1196	2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	1312	1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1680
Autre		53 605			49 376			62 334
Total		**89 800**	**Total**		**85 300**	**Total**		**107 350**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Type de compétence 0 : postes de gestion
Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.
Niveau de compétence B : postes techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Au moment de recevoir l'invitation, les professions principales des hommes et des femmes différaient dans une certaine mesure (tableaux 22 et 23). Par exemple, pour la période 2018 à 2020, la profession la plus répandue chez les femmes ayant reçu une invitation à présenter une demande était celle d'adjointe administrative, qui ne figurait pas parmi les professions principales les plus courantes chez les hommes en 2018, ni en 2019, et qui se classait seulement au 10e rang dans les professions les plus courantes en 2020. Contrairement aux années précédentes, en 2020, le nombre de professions hautement spécialisées au sein des 15 professions principales les plus courantes chez les hommes et chez les femmes invités à présenter une demande de résidence permanente était le même; toutefois, les professions moins spécialisées étaient davantage occupées par les femmes que par les hommes.

Tableau 22 : Professions principales les plus courantes, sur invitation de 2018 à 2020 — hommes

Profession principale	Type de compétence	2018	Profession principale	Type de compétence	2019	Profession principale	Type de compétence	2020
2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/	A	4574	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/	A	4845	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/	A	5002

conceptrices en logiciel			conceptrices en logiciel			conceptrices en logiciel		
2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	3837	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	3213	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	3560
2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	2579	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	2835	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	3335
1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	1258	2132 Ingénieurs mécaniciens/ ingénieures mécaniciennes	A	1284	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	1754
1112 Analystes financiers/ analystes financières et analystes en placements	A	1190	1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	1277	2282 Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	B	1350
2132 Ingénieurs mécaniciens/ ingénieures mécaniciennes	A	1167	1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1055	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	1268
1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1132	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	1002	2132 Ingénieurs mécaniciens/ ingénieures mécaniciennes	A	1227
0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	1078	1112 Analystes financiers/ analystes financières et analystes en placements	A	911	1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	1181
4011 Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	998	4011 Professeurs/ professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire	A	898	2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	1125

2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens	A	925	2172 Analystes de bases de données et administrateurs de données	A	878	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	1120
0124 Directeurs/ directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	901	0124 Directeurs/ directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	787	1215 Superviseurs/ superviseures du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	1091
1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	806	0621 Directeurs/ directrices — commerce de détail et de gros	0	746	0621 Directeurs/ directrices — commerce de détail et de gros	0	1060
2282 Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	B	779	2282 Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	B	740	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	1030
0621 Directeurs/ directrices — commerce de détail et de gros	0	737	2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens/ ingénieures électriciennes et électroniciennes	A	719	4011 Professeurs/ professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire	A	999
2131 Ingénieurs civils/ingénieures civiles	A	725	6322 Cuisiniers/ cuisinières	B	712	6322 Cuisiniers/ cuisinières	B	960
Autre		29 788	Autre		27 162	Autre		34 658
Total		**52 474**	**Total**		**49 064**	**Total**		**60 720**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Type de compétence 0 : postes de gestion
Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.
Niveau de compétence B : postes techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Tableau 23 : Professions principales les plus courantes, sur invitation, de 2018 à 2020 — femmes

Profession principale	Type de compétence	2018	Profession principale	Type de compétence	2019	Profession principale	Type de compétence	2020
1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	1734	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	1786	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	2921

2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	1592	2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	1683	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	2473
2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	1552	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	1431	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	1661
1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1243	1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	1330	1221 Agents/agentes d'administration	B	1535
1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	1225	1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1135	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	1511
1221 Agents/agentes d'administration	B	952	1221 Agents/agentes d'administration	B	1119	1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1462
4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	944	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	984	1111 Vérificateurs/ vérificatrices et comptables	A	1442
0124 Directeurs/ directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	873	1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/ teneuses de livres	B	860	1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/ teneuses de livres	B	1254
2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	871	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	837	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	1101

1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	783	0124 Directeurs/ directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	801	0124 Directeurs/ directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	885
1112 Analystes financiers/ analystes financières et analystes en placements	A	731	4011 Professeurs/professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire	A	786	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	850
6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	730	1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	783	4011 Professeurs/ professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire	A	823
1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	B	710	1112 Analystes financiers/ analystes financières et analystes en placements	A	638	1122 Professionnels/ professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	801
4021 Enseignants/ enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/ instructrices en formation professionnelle	A	703	4021 Enseignants/ enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/ instructrices en formation professionnelle	A	571	0631 Directeurs/ directrices de la restauration et des services alimentaires	0	800
4214 Éducateurs/ éducatrices et aides-éducateurs/ aides-éducatrices de la petite enfance	A	623	0631 Directeurs/ directrices de la restauration et des services alimentaires	0	570	6235 Représentants/ représentantes des ventes financières	B	734
Autre	B	22 054	Autre		20 917	Autre		26 351
Total		**37 320**	**Total**		**36 231**	**Total**		**46 604**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Type de compétence 0 : postes de gestion
Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.
Niveau de compétence B : postes techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Le tableau 24 indique les professions les plus répandues parmi les candidats ayant obtenu des points supplémentaires pour un emploi réservé et ayant été invités à déposer une demande en 2020. Les professions les plus courantes au sein de cette sous-population comprenaient davantage de candidats occupant des professions peu spécialisées, tels que les superviseurs des services alimentaires (12 %) et les cuisiniers (4 %), comparativement à l'ensemble de la population de candidats ayant reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente en 2020.

Tableau 24 : Emplois réservés les plus courants, sur invitation, de 2018 à 2020 — total

Emploi réservé	Type de compétence	2018	Emploi réservé	Type de compétence	2019	Emploi réservé	Type de compétence	2020
2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	A	783	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	917	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	1997
2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	604	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	870	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	1601
6322 Cuisiniers/ cuisinières	B	594	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	838	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	1377
6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	525	6322 Cuisiniers/ cuisinières	B	692	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	1032
2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	490	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	647	6322 Cuisiniers/ cuisinières	B	677
4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	430	4011 Professeurs/ professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire	A	501	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	615
5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	A	392	0013 — Cadres supérieurs/ cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	364	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	560

0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	282	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	336	4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	558
0013 Cadres supérieurs/ cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	264	5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	A	331	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	531
0016 Cadres supérieurs/ cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	185	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	218	0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	491
6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	153	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	209	1221 Agents/agentes d'administration	B	440
1221 Agents/agentes d'administration	B	136	1221 Agents/agentes d'administration	B	192	0016 Cadres supérieurs/cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	298
3111 Médecins spécialistes	A	133	0016 Cadres supérieurs/ cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	180	1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	B	281
8252 Entrepreneurs/ entrepreneuses de services agricoles, surveillants/ surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ ouvrières spécialisées dans l'élevage	B	127	0015 Cadres supérieurs/ cadres supérieures — commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	0	157	1215 Superviseurs/ superviseures du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	277

1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	122	8252 Entrepreneurs/ entrepreneuses de services agricoles, surveillants/ surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ ouvrières spécialisées dans l'élevage	B	142	0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	0	269
Autre		4088	Autre		4311	Autre		6245
Total		**9308**	**Total**		**10 905**	**Total**		**17 249**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Type de compétence 0 : postes de gestion
Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.
Niveau de compétence B : postes techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Comme le montrent les tableaux 25 et 26, les professions les plus couramment occupées chez les hommes et les femmes qui ont rempli le critère lié aux points supplémentaires pour un emploi réservé et qui ont reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente étaient semblables à celles observées pour l'ensemble des personnes qui remplissent le même critère. De plus, les professions les plus couramment occupées chez les femmes invitées ayant rempli le critère des points supplémentaires pour un emploi réservé comprenaient davantage de professions peu spécialisées par rapport à leurs homologues masculins.

Tableau 25 : Emplois réservés les plus courants, sur invitation, de 2018 à 2020, hommes

Emploi réservé	Type de compétence	2018	Emploi réservé	Type de compétence	2019	Emploi réservé	Type de compétence	2020
2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	697	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	788	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	1342
2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	515	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	770	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	1208

2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	411	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	547	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	868
6322 Cuisiniers/cuisinières	B	381	6322 Cuisiniers/ cuisinières	B	445	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	832
5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	B	294	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	346	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	487
4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	288	4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	331	6322 Cuisiniers/ cuisinières	B	446
6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	0	273	0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	294	0013 Cadres supérieurs/ cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	390
0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	242	0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	292	4011 Professeurs/ professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire	A	358
0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	B	220	5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	B	268	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	341
0016 Cadres supérieurs/cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	168	0016 Cadres supérieurs/cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	159	0016 Cadres supérieurs/ cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	249
7271 Charpentiers-menuisiers/charpe	B	110	6211 Superviseurs/	B	139	1215 Superviseurs/	B	213

ntières-menuisières			superviseures des ventes — commerce de détail			superviseures du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires		
6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	0	101	0015 Cadres supérieurs/cadres supérieures — commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	0	120	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	208
8252 Entrepreneurs/ entrepreneuses de services agricoles, surveillants/ surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage	B	91	8252 Entrepreneurs/ entrepreneuses de services agricoles, surveillants/ surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ ouvrières spécialisées dans l'élevage	B	101	0015 Cadres supérieurs/ cadres supérieures — commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	0	187
3111 Médecins spécialistes	B	86	7271 Charpentiers-menuisiers/ charpentières-menuisières	B	97	5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	B	173
0015 Cadres supérieurs/cadres supérieures — commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	B	79	1215 Superviseurs/ superviseures du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	B	89	1221 Agents/agentes d'administration	B	147
Autre		2725	Autre		2847	Autre		3851
Total		**6681**	**Total**		**7633**	**Total**		**11 300**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Type de compétence 0 : postes de gestion
Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.
Niveau de compétence B : postes techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Tableau 26 : Emplois réservés les plus courants, sur invitation, de 2018 à 2020, femmes

Emploi réservé	Type de compétence	2018	Emploi réservé	Type de compétence	2019	Emploi réservé	Type de compétence	2020
6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	252	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	492	6311 Superviseurs/ superviseures des services alimentaires	B	1165
6322 Cuisiniers/cuisinières	B	213	6322 Cuisiniers/cuisinières	B	247	1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	407
4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	142	4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	170	1221 Agents/agentes d'administration	B	293
4214 Éducateurs/ éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	B	102	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	147	2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	259
5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	B	98	1241 Adjoints administratifs/adjointes administratives	B	139	4214 Éducateurs/ éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	B	250
1221 Agents/agentes d'administration	B	91	1221 Agents/agentes d'administration	B	119	6322 Cuisiniers/cuisinières	B	231
2174 Programmeurs/ programmeuses et développeurs/ développeuses en médias interactifs	A	89	4214 Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	B	100	4011 Professeurs/ professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	200
2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	86	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	100	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	189
1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	B	80	2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/	A	82	1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et	B	178

			conceptrices en logiciel			teneurs/teneuses de livres		
2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	79	0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	72	2173 Ingénieurs/ ingénieures et concepteurs/ conceptrices en logiciel	A	168
1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	B	60	6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	70	2171 Analystes et consultants/ consultantes en informatique	A	164
6211 Superviseurs/ superviseures des ventes — commerce de détail	B	52	0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	0	70	0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	0	138
3111 Médecins spécialistes	A	47	1311 Techniciens/ techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	B	70	0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	100
0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	44	5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	B	63	5241 Designers graphiques et illustrateurs/ illustratrices	B	91
2121 Biologistes et personnel scientifique assimilé	A	41	1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	47	1123 Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	83
Autre		1151	Autre		1284	Autre		2027
Total		**2627**	**Total**		**3272**	**Total**		**5943**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Type de compétence 0 : postes de gestion
Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire.

Niveau de compétence B : postes techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti.

Les cinq pays de résidence les plus courants liés aux candidats qui ont reçu une invitation à présenter une demande sont demeurés les mêmes de 2018 à 2020 (tableau 27). La proportion d'invitations à présenter une demande de résidence permanente qui ont été envoyées aux candidats ayant indiqué le Canada à titre de pays de résidence est passée de 47 %, en 2019, à 63 %, en 2020, ce qui reflète la croissance des invitations à présenter une demande au titre de la catégorie de l'expérience canadienne. Au cours de la même période, la proportion de candidats invités qui ont indiqué que l'Inde était leur pays de résidence est passée de 18 % à 10 %, tandis que la proportion de candidats invités résidant aux États-Unis est passée de 12 % à 7 %.

Tableau 27 : Principaux pays de résidence chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – total

Pays de résidence	2018	Pays de résidence	2019	Pays de résidence	2020
Canada	39 923	Canada	40 517	Canada	67 570
Inde	17647	Inde	15107	Inde	11259
États-Unis d'Amérique	9972	États-Unis d'Amérique	10004	États-Unis d'Amérique	7266
Nigéria	3721	Nigéria	3826	Nigéria	4095
Émirats arabes unis	2030	Émirats arabes unis	1706	Émirats arabes unis	1412
Pakistan	1366	Pakistan	1178	Pakistan	1309
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1186	Maroc	862	Australie	1081
Chine	878	Australie	776	Liban	998
Australie	834	Chine	775	Chine	916
Arabie saoudite	726	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	720	Maroc	850
Autre	11 517	Autre	9829	Autre	10 594
Total*	**89 800**	**Total***	**85 300**	**Total***	**107 350**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé.

Comme l'indiquent les tableaux 28 et 29, les principaux pays de résidence étaient à peu près les mêmes pour les hommes et pour les femmes en 2018, en 2019 et en 2020. En 2020, une proportion inférieure de femmes (59 %) par rapport aux hommes (66 %) ont déclaré que le Canada était leur pays de résidence.

Tableau 28 : Principaux pays de résidence chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – hommes

Pays de résidence	2018	Pays de résidence	2019	Pays de résidence	2020
Canada	24 653	Canada	24 708	Canada	39 973

Inde	9372	Inde	7793	Inde	5792
États-Unis d'Amérique	6555	États-Unis d'Amérique	6472	États-Unis d'Amérique	4564
Nigéria	1572	Nigéria	1607	Nigéria	1556
Émirats arabes unis	1125	Émirats arabes unis	899	Pakistan	750
Pakistan	833	Pakistan	667	Émirats arabes unis	713
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	660	Maroc	467	Australie	630
Arabie saoudite	509	Australie	457	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	440
Australie	478	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	399	Maroc	427
Chine	415	Chine	318	Chine	411
Autre	6302	Autre	5277	Autre	5464
Total	**52 474**	**Total**	**49 064**	**Total**	**60 720**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 29 : Principaux pays de résidence chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – femmes

Pays de résidence	2018	Pays de résidence	2019	Pays de résidence	2020
Canada	15 269	Canada	15 808	Canada	27 573
Inde	8275	Inde	7314	Inde	5466
États-Unis d'Amérique	3417	États-Unis d'Amérique	3531	États-Unis d'Amérique	2702
Nigéria	2149	Nigéria	2219	Nigéria	2539
Émirats arabes unis	905	Émirats arabes unis	805	Émirats arabes unis	699
Pakistan	533	Pakistan	511	Liban	599
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	526	Chine	457	Pakistan	559
Chine	463	Maroc	395	Chine	505
Australie	356	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	321	Australie	451
Afrique du Sud	299	Australie	319	République fédérale du Cameroun	445
Autre	5128	Autre	4551	Autre	5066

Total	**37 320**	**Total**	**36 231**	**Total**	**46 604**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Comme dans le cas du pays de résidence, les cinq principaux pays de citoyenneté liés aux personnes qui ont reçu une IPD n'ont pas changé de 2018 à 2020 (tableau 30). Au cours de la période de trois ans allant de 2018 à 2020, l'Inde a été le pays de citoyenneté le plus courant lié aux candidats invités, avec une avance importante (47 %), suivie de la Chine (7 %) et du Nigéria (7 %). De 2018 à 2020, la proportion de candidats invités qui ont indiqué être citoyens d'un pays autre que les dix pays les plus courants est demeurée stable, à 25 %.

Tableau 30 : Principaux pays de citoyenneté chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – total

Pays de citoyenneté	2018	Pays de citoyenneté	2019	Pays de citoyenneté	2020
Inde	41 680	Inde	40 314	Inde	50 841
Chine	6247	Nigéria	5882	Chine	8955
Nigéria	6024	Chine	5679	Nigéria	6532
Pakistan	3109	Pakistan	2513	Pakistan	2823
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	2542	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	2127	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	2689
Brésil	1847	Brésil	1805	Brésil	2428
États-Unis d'Amérique	1804	États-Unis d'Amérique	1549	Iran	1923
France	1371	Iran	1476	Corée, République de	1653
Iran	1299	France	1460	États-Unis d'Amérique	1632
Corée, République de	1254	Corée, République de	1224	Irlande	1563
Autre	22 623	Autre	21 271	Autre	26 311
Total*	**89 800**	**Total***	**85 300**	**Total***	**107 350**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
*Le total comprend les profils de sexe autre, inconnu et non précisé.

L'Inde, la Chine et le Nigéria étaient les pays de citoyenneté les plus courants relativement aux hommes et aux femmes qui ont reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente en 2020; cependant, une proportion inférieure de femmes invitées (41 %) que d'hommes invités (52 %) avaient la citoyenneté indienne, tandis qu'une proportion supérieure de femmes invitées (11 %) que d'hommes invités (6 %) avaient la citoyenneté chinoise (tableaux 31 et 32).

Tableau 31 : Principaux pays de citoyenneté chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – hommes

Pays de citoyenneté	2018	Pays de citoyenneté	2019	Pays de citoyenneté	2020
Inde	25 955	Inde	24 910	Inde	31 793
Nigéria	2880	Nigéria	2745	Chine	3742
Chine	2794	Chine	2499	Nigéria	2813
Pakistan	2143	Pakistan	1670	Pakistan	1900
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1568	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1297	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1632
Brésil	1119	Brésil	1053	Brésil	1414
États-Unis d'Amérique	1083	Iran	889	Iran	1126
Iran	793	États-Unis d'Amérique	883	Irlande	941
France	783	France	757	États-Unis d'Amérique	909
Irlande	753	Irlande	695	France	837
Autre	12 603	Autre	11 666	Autre	13 613
Total	**52 474**	**Total**	**49 064**	**Total**	**60 720**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 32 : Principaux pays de citoyenneté chez les candidats ayant reçu une invitation, de 2018 à 2020 – femmes

Pays de citoyenneté	2018	Pays de citoyenneté	2019	Pays de citoyenneté	2020
Inde	15 725	Inde	15 401	Inde	19 039
Chine	3453	Chine	3180	Chine	5212
Nigéria	3144	Nigéria	3137	Nigéria	3719
Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	974	Pakistan	843	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	1056
Pakistan	965	Royaume-Uni et territoires d'outre-mer	830	Brésil	1013
Brésil	728	Brésil	752	Corée, République de	1012
États-Unis d'Amérique	721	France	703	Pakistan	922
Corée, République de	687	Corée, République de	672	Iran	797
France	588	Philippines	667	Philippines	778
Iran	506	États-Unis d'Amérique	666	Liban	720
Autre	9829	Autre	9380	Autre	12 336
Total	**37 320**	**Total**	**36 231**	**Total**	**46 604**

Source : IRCC-EDE (MBR) en date du 12 janvier 2021
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Qui a présenté une demande de résidence permanente par l'intermédiaire d'Entrée express?

À l'exception des membres de la famille accompagnant les demandeurs, c'est-à-dire si l'on tient compte uniquement des demandeurs principaux, 76 050 demandes de résidence permanente ont été reçues par l'intermédiaire d'Entrée express en 2020 (tableau 33). Chez les demandeurs principaux, une proportion légèrement supérieure d'hommes (57 %) par rapport aux femmes (43 %) ont présenté une demande en 2020. La tendance liée aux demandes selon les programmes était très semblable pour les hommes et les femmes — les deux sexes ont présenté le plus souvent des demandes au titre de la catégorie de l'expérience canadienne et dans une moindre mesure au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). Un plus grand nombre d'hommes que de femmes ont présenté des demandes pour chaque programme d'immigration économique; cette différence était particulièrement marquée au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et moins marquée au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral). Un candidat de sexe inconnu a présenté une demande de résidence permanente en 2020; cette personne est incluse seulement dans le nombre total.

Tableau 33 : Demandes par programme, demandeurs principaux, 2020

Hommes	**Nombre**	**%**
Candidat des provinces	8143	62 %
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	10 814	52 %
Catégorie de l'expérience canadienne	24 539	58 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	130	77 %
Total	**43 626**	**57 %**
Femmes		
Candidat des provinces	4944	38 %
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	10 001	48 %
Catégorie de l'expérience canadienne	17 440	42 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	39	23 %
Total	**32 424**	**43 %**
Total général		
Candidat des provinces	13 087	100 %
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	20 815	100 %
Catégorie de l'expérience canadienne	41 979	100 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	169	100 %
Total	**76 050**	**100 %**

Source : IRCC-EDE (CBR) en date du 21 janvier 2021.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Comme le montre le tableau 34, près des deux tiers des demandeurs principaux (63 %) qui ont présenté en 2020 une demande de résidence permanente par l'intermédiaire d'Entrée express ont indiqué que leur

province de destination était l'Ontario, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2019, où 62 % des demandeurs principaux ont fait état de la même chose. Comparativement à 2019, le nombre de demandeurs principaux qui avaient l'intention de résider en Saskatchewan, en Colombie-Britannique ou au Nouveau-Brunswick a considérablement augmenté en 2020, tandis que le nombre de demandeurs qui avaient l'intention de résider en Alberta ou en Nouvelle-Écosse a diminué. Le nombre de demandeurs qui avaient l'intention de résider au Nunavut est demeuré très faible.

Tableau 34 : Demandes de résidence permanente reçues par l'intermédiaire d'Entrée express, par province de destination, demandeurs principaux, 2019 et 2020

Province de destination	2019	2020
Alberta	6423	5749
Colombie-Britannique	13 482	16 069
Manitoba	1492	1360
Nouveau-Brunswick	659	784
Terre-Neuve-et-Labrador	123	156
Territoires du Nord-Ouest	1519	1568
Nouvelle-Écosse	33	25
Nunavut	10	10
Ontario	41 746	47 924
Île-du-Prince-Édouard	462	426
Saskatchewan	1275	1942
Yukon	33	39
Total	**67 257**	**76 052**

Source : IRCC-EDE (CBR) en date du 21 janvier 2021.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Combien de temps fallait-il pour traiter une demande présentée au titre d'Entrée express?

Le tableau 35 montre le temps, en mois, qu'il a fallu à IRCC afin de traiter 80 % des demandes dans chaque programme. En 2020, IRCC ne s'est pas conformé à la norme de traitement pour Entrée express, c'est-à-dire qu'il fallait traiter 80 % des demandes provenant de ce système dans un délai de 6 mois. Le délai de traitement général en 2020 était de 9 mois, soit une augmentation de 1 mois par rapport au délai de traitement général en 2019, reflétant l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les capacités de traitement d'IRCC. Une proportion de 51 % des demandes finalisées au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2020 ont été traitées dans le délai de 6 mois prévu par la norme de service, ce qui constitue une autre mesure liée aux délais de traitement.

Tableau 35 : Délais de traitement* des demandes présentées au titre d'Entrée express, par année et selon la catégorie d'immigration, en mois

Catégorie d'immigration	2018	2019	2020

Catégorie de l'expérience canadienne (EE)	5	7	8
Travailleurs qualifiés (fédéral) (EE)	6	9	12
Candidats des provinces et des territoires (EE)	6	9	11
Métiers spécialisés (EE)	7	12	16
Tous les programmes	**5**	**8**	**9**

Source : IRCC-EDE (CBR) en date du 21 janvier 2021.
* Le délai de traitement correspond au délai nécessaire à IRCC afin de finaliser le traitement de 80 % des demandes. Veuillez noter qu'au moins 10 cas sont nécessaires pour calculer les délais de traitement.

Qui étaient les personnes admises dans le cadre d'Entrée express et où devaient-elles s'établir?

En 2020, 63 923 demandeurs principaux et membres de leur famille qui les accompagnaient ont été admis au Canada à titre de résidents permanents dans le cadre d'Entrée express (tableau 36). En comparaison, 109 601 demandeurs principaux et membres de leur famille qui les accompagnaient ont été admis en 2019, et 92 229 en 2018.

De 2018 à 2020, le pourcentage de personnes admises dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) par rapport à l'ensemble des personnes admises au cours de l'année civile est passé de 50 % à 38 %. La proportion de personnes admises dans le cadre du Programme de la catégorie de l'expérience canadienne a augmenté, passant de 30 % à 39 %. La proportion des personnes admises selon le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (PTMSF) est demeurée autour de 1 %. Le pourcentage de personnes admises dans le cadre du Programme des candidats des provinces est demeuré relativement stable de 2018 (19 %) à 2020 (22 %).

Tableau 36 : Admissions (nombre total de personnes) par programme dans le cadre d'Entrée express

Programme	2018	2019	2020
Programme des candidats des provinces	17 963	20 013	14 100
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	45 926	58 184	24 244
Catégorie de l'expérience canadienne	27 466	30 226	25 014
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	874	1178	565
Total	**92 229**	**109 601**	**63 923**

Source : IRCC-DPD (RDM, résidents permanents) en date du 31 décembre 2020.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Comme le montrent les tableaux 37 et 38, la tendance concernant les admissions des demandeurs principaux en 2020 selon le programme était semblable chez les hommes et les femmes. En 2020, les demandeurs principaux de sexes masculin et féminin ont été le plus souvent admis dans le cadre de la catégorie de l'expérience canadienne et le moins souvent admis dans le cadre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), ce qui constitue un changement par rapport à 2019, année lors de laquelle les hommes et les femmes ont été admis au Canada à titre de demandeurs principaux le plus souvent dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral). En 2020, un demandeur principal de sexe « autre » a été admis au Canada; cette personne n'est incluse que dans les chiffres totaux.

Tableau 37 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express par programme, hommes

Détails sur la catégorie d'immigration	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Programme des candidats des provinces	5600	18 %	5782	16 %	4501	20 %
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	13 321	43 %	16 406	46 %	7448	33 %
Catégorie de l'expérience canadienne	11 936	38 %	12 923	36 %	10 697	47 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	323	1 %	511	1 %	214	1 %
Total	**31 180**	**100 %**	**35 622**	**100 %**	**22 860**	**100 %**

Source : IRCC-DPD (RDM, résidents permanents) en date du 31 décembre 2020.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 38 : Admissions (demandeur principal) dans le cadre d'Entrée express par programme, femmes

Détails sur la catégorie d'immigration	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020
Programme des candidats des provinces	2945	14 %	3257	12 %	2738	17 %
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	10 366	50 %	14169	54 %	6307	38 %
Catégorie de l'expérience canadienne	7174	35 %	8517	33 %	7389	45 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	57	0 %	132	1 %	61	0 %
Total	**20 542**	**100 %**	**26 075**	**100 %**	**16 495**	**100 %**

Source : IRCC-DPD (RDM, résidents permanents) en date du 31 décembre 2020.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Comme l'indique le tableau 39, l'Inde était, dans une large mesure, le principal pays de citoyenneté parmi les demandeurs principaux et les membres de leur famille qui les accompagnaient admis au Canada dans le cadre d'Entrée express en 2018 (43 %), en 2019 (46 %) et en 2020 (43 %). La proportion de personnes ayant la citoyenneté chinoise est passée de 6 %, en 2018, à 7 %, en 2020. La proportion de personnes admises par l'intermédiaire d'Entrée express qui avaient la citoyenneté nigériane est passée de 7 %, en 2018, à 6 %, en 2020.

Tableau 39 : Admissions (nombre total de personnes) selon les principaux pays de citoyenneté

Pays de citoyenneté	Nbre 2018	% 2018	Nbre 2019	% 2019	Nbre 2020	% 2020

Inde	39 681	43 %	50 848	46 %	27 660	43 %
Chine	5885	6 %	5753	5 %	4329	7 %
Nigéria	6653	7 %	8428	8 %	3909	6 %
États-Unis d'Amérique	3580	4 %	3942	4 %	2348	4 %
Pakistan	3526	4 %	4691	4 %	2299	4 %
Brésil	2214	2 %	2518	2 %	1961	3 %
Royaume-Uni	2609	3 %	2522	2 %	1652	3 %
Iran	1361	1 %	1417	1 %	1129	2 %
Corée, République de	1190	1 %	1645	2 %	1043	2 %
France	1326	1 %	1401	1 %	1039	2 %
Maroc	451	< 1 %	982	< 1 %	970	2 %
Philippines	1485	2 %	1331	1 %	821	1 %
Irlande	1105	1 %	1009	1 %	709	1 %
Bangladesh	1301	1 %	1303	1 %	646	1 %
Afrique du Sud	1262	1 %	958	< 1 %	641	1 %
Autre	18 600	20 %	20 853	19 %	12 767	20 %
Total	**92 229**	**100 %**	**109 601**	**100 %**	**63 923**	**100 %**

Source : IRCC-DPD (RDM, résidents permanents) en date du 31 décembre 2020.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tout comme à l'étape de la présentation de la demande, et tout comme en 2018 et en 2019, la majorité des personnes admises en 2020 avaient prévu s'établir en Ontario (tableau 40).

Tableau 40 : Admissions (nombre total de personnes) par l'intermédiaire d'Entrée express

Province/territoire de destination	2018	2019	2020
Terre-Neuve-et-Labrador	244	245	159
Île-du-Prince-Édouard	470	546	445
Nouvelle-Écosse	3255	3346	1556
Nouveau-Brunswick	1876	1691	820
Ontario	59 667	69 986	37 524
Manitoba	961	2521	1514
Saskatchewan	2744	3108	1247
Alberta	6906	8019	7003
Colombie-Britannique	16 028	20 050	13 589
Yukon	40	40	30
Territoires du Nord-Ouest	35	39	30

Nunavut	--	10	6
Total	**92 229**	**109 601**	**63 923**

Source : IRCC-DPD (RDM, résidents permanents) en date du 31 décembre 2020.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Il convient de mentionner que les valeurs entre 0 et 5 sont représentées par des tirets (--). Cette mesure vise à prévenir l'identification des personnes lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques accessibles au public. Certaines valeurs sont arrondies au multiple de 5 le plus près pour la même raison; compte tenu de cet arrondissement, il est possible que la somme des données ne corresponde pas aux totaux mentionnés.

Tel que prévu, la concentration de personnes admises qui devaient s'établir en Ontario était moins marquée chez les personnes sélectionnées dans le cadre du Programme des candidats des provinces (tableau 41) que chez celles sélectionnées dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), du Programme de la catégorie de l'expérience canadienne et du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (tableau 42).

Tableau 41 : Admissions au titre du Programme des candidats des provinces (nombre total de personnes) par l'intermédiaire d'Entrée express

Province/territoire de destination	2018	2019	2020
Terre-Neuve-et-Labrador	44	50	65
Île-du-Prince-Édouard	384	459	405
Nouvelle-Écosse	2605	2626	1219
Nouveau-Brunswick	1521	1330	540
Ontario	7505	6118	2763
Manitoba	74	1487	868
Saskatchewan	1733	2049	801
Alberta	0	646	2903
Colombie-Britannique	4075	5210	4517
Yukon	14	22	12
Territoires du Nord-Ouest	8	16	7
Total	**17 963**	**20 013**	**14 100**

Source : IRCC-DPD (RDM, résidents permanents) en date du 31 décembre 2020.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.

Tableau 42 : Admissions liées au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), à la Catégorie de l'expérience canadienne et au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express

Province/territoire de destination	2018	2019	2020

Terre-Neuve-et-Labrador	200	195	94
Île-du-Prince-Édouard	86	87	40
Nouvelle-Écosse	650	720	337
Nouveau-Brunswick	355	361	280
Ontario	52 162	63 868	34 761
Manitoba	887	1034	646
Saskatchewan	1011	1059	446
Alberta	6906	7373	4100
Colombie-Britannique	11 953	14 840	9072
Yukon	25	18	18
Territoires du Nord-Ouest	30	23	23
Nunavut	--	10	6
Total	**74 266**	**89 588**	**49 823**

Source : IRCC-DPD (RDM, résidents permanents) en date du 31 décembre 2020.
Les données sont de nature opérationnelle, elles doivent être considérées comme étant préliminaires et sujettes à changement.
Il convient de mentionner que les valeurs entre 0 et 5 sont représentées par des tirets (--). Cette mesure vise à prévenir l'identification des personnes lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques accessibles au public. Certaines valeurs sont arrondies au multiple de 5 le plus près pour la même raison; compte tenu de cet arrondissement, il est possible que la somme des données ne corresponde pas aux totaux mentionnés.

Conclusion

En 2020, soit à sa sixième année d'existence, le système de gestion des demandes Entrée express a continué d'offrir une voie d'accès à la résidence permanente à un éventail de candidats hautement qualifiés, qui ont démontré leur potentiel d'intégration et de contribution à l'économie canadienne. Afin de contrer les répercussions de la pandémie de COVID-19, IRCC a mis à profit la réactivité et l'adaptabilité du système Entrée express afin de réduire les obstacles pour les clients et de maximiser les admissions d'immigrants économiques en vue d'atteindre les cibles du gouvernement du Canada.

Aujourd'hui, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le Ministère continue de surveiller Entrée express et étudie des façons d'utiliser le système afin de s'assurer que le Canada continue de tirer le maximum de l'immigration économique dans un environnement qui évolue rapidement.

[1] Les données sur le sexe ne sont pas disponibles ou ne sont pas précisées pour un petit nombre de personnes; le cas échéant, ces cas sont déclarés dans la catégorie « non précisé ». À compter de 2019, les clients avaient la possibilité de déclarer eux-mêmes un sexe autre qu'« homme » ou que « femme »; le cas échéant, ces cas sont déclarés dans la catégorie « Autre ». En général, le nombre de cas associés à la catégorie « sexe non précisé » ou « autre » est déclaré pour chaque étape du continuum d'Entrée express.

[2] Les candidats invités à présenter une demande de résidence permanente dans le cadre du Programme des candidats des provinces doivent remplir les critères d'admissibilité de l'un de ces programmes fédéraux d'immigration économique pour les travailleurs hautement qualifiés.
[3]Une personne indiquant que son époux/épouse l'accompagnera peut obtenir un nombre maximal de 560 points pour ses propres caractéristiques de base et se voir octroyer un nombre maximal de 40 points selon les caractéristiques liées au capital humain de son époux/épouse.
[4] Pour une ventilation plus détaillée des points liés au Système de classement global, voir https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/criteres-systeme-classement-global/grille.html.
[5] Les points supplémentaires pour les candidats des provinces sont exclus de cette analyse parce qu'ils sont attribués seulement après l'entrée d'une personne dans le bassin d'Entrée express.
[6] Aux fins du présent rapport, nous considérons que les candidats maîtrisent le français s'ils ont soumis un résultat au Test d'évaluation de français ou au Test de connaissance du français et s'ils ont obtenu une note aux Niveaux de compétence linguistique canadiens de sept pour les quatre capacités.
[7] Veuillez noter que les données des tableaux 4 à 7 pour 2018 et 2019 ont été révisées pour des raisons techniques et diffèrent légèrement de ce qui a été déclaré dans le rapport de l'an dernier.
[8] Les données comparatives pour 2019 présentées dans cette section sont également présentées dans le Rapport de fin d'année pour Entrée express 2019.
[9] Le nombre de points attribués à un candidat des provinces est de 600, ce qui est égal au nombre maximal de points supplémentaires qu'un candidat peut obtenir. En effet, comme ces personnes ont déjà obtenu le nombre maximal de points supplémentaires, elles ne se voient pas attribuer d'autre type de points supplémentaires (p. ex. pour un emploi réservé), même si elles auraient pu remplir les critères pertinents.
[10] Le nombre d'invitations envoyées uniquement aux personnes à qui des points ont été attribués est une sous-représentation du nombre d'invitations envoyées concernant l'attribut connexe (p. ex. la capacité de parler français, le fait d'avoir un frère ou une sœur au Canada).